



A. E. E. Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron

Réseau Asse et Boiron

Annexe financière II

AMF

Politique
« prioritaire, tarifaire et de subventionnement »

Le présent document entre en force au 1^{er} janvier 2012.

Accueil en milieu familial – AMF

L'AEE, par convention, a délégué la gestion de cet accueil à la ville de Nyon. Les définitions de cet accueil sont disponibles dans la brochure de l'AEE « Accueil Familial de Jour ».

Pour les parents domiciliés hors Réseau Asse et Boiron ou dans une commune dont le réseau n'est pas lié par une convention inter-réseau avec l'AEE, un tarif unique est appliqué, soit Fr. 8.70 de l'heure.

Tableau des tarifs subventionnés :

Revenu Total Brut Familial Mensuel		
de	à	Tarif horaire
Fr. 3'000. --	Fr. 3'500. --	Fr. 2.70
Fr. 3'501. --	Fr. 4'000. --	Fr. 3.10
Fr. 4'001. --	Fr. 4'500. --	Fr. 3.50
Fr. 4'501. --	Fr. 5'000. --	Fr. 3.90
Fr. 5'001. --	Fr. 5'500. --	Fr. 4.30
Fr. 5'501. --	Fr. 6'000. --	Fr. 4.70
Fr. 6'001. --	Fr. 6'500. --	Fr. 5.--
Fr. 6'501. --	Fr. 7'000. --	Fr. 5.30
Fr. 7'001. --	Fr. 7'500. --	Fr. 5.60
Fr. 7'501. --	Fr. 8'000. --	Fr. 5.90
Fr. 8'001. --	Fr. 8'500. --	Fr. 6.20
Fr. 8'501. --	Fr. 9'000. --	Fr. 6.40
Fr. 9'001. --	Fr. 9'500. --	Fr. 6.70
Fr. 9'501. --	Fr. 10'000. --	Fr. 7.--
Fr. 10'001. --	Fr. 10'500. --	Fr. 7.30
Fr. 10'501. --	Fr. 11'000. --	Fr. 7.60
Fr. 11'001. --	Fr. 11'500. --	Fr. 7.90
Fr. 11'501. --	Fr. 12'000. --	Fr. 8.20
Fr. 12'001. --	et plus	Fr. 8.50

Arnex-sur-Nyon, le 13 octobre 2011.